



LETTRE OUVERTE

Madame Danièle BOILLÉE
Directrice, Cheffe d'établissement du
Centre Pénitentiaire Orléans-Saran

Mardi, 14 Avril 2020

Madame La Directrice,

Je viens par la présente solliciter votre bienveillance afin que les personnels et leurs familles soient reconnus à la hauteur de leur engagement.

Le SNP FO, n'a cessé de revendiquer seul, d'alerter nos dirigeants afin que les mesures nécessaires soient mises en place dès le début de cette crise.

La crise sanitaire que nous traversons impacte douloureusement l'ensemble du personnel tous corps et grades confondus. Ainsi l'ensemble du personnel de l'établissement assure une continuité de service irréprochable. A travers cet investissement fort, ils mettent en danger leurs vies et celles de leurs familles.

Le SLPFO CPOS et moi-même reconnaissons la qualité de votre investissement et celui de votre équipe dans la volonté d'affronter cette crise tout en essayant de protéger au mieux les personnels. Le SLPFO CPOS mesure, vos compétences, votre détermination et votre engagement.

Nous, avons le devoir de nous rappeler mais aussi d'apprendre aux futures générations d'agents l'histoire du CPOS. Le premier décès d'un des nôtres suite au COVID 19 au sein de l'Administration Pénitentiaire s'est produit au Centre Pénitentiaire d'Orléans-Saran.

C'est pourquoi, le SLPFO CPOS et moi-même demandons que le dojo porte le nom de notre collègue « DOJO Claude LOMBARDO ». Nous souhaitons qu'il lui soit rendu hommage dans la dignité qui est due à la douleur qu'éprouve sa famille et ses collègues pour la perte de cet homme de valeur.

Par ailleurs, malgré notre fonction régalienne et notre investissement important, malgré les risques que nous prenons chaque jour et malgré que ceux-ci soient encore accentués dans cette funeste période, nous demeurons une administration de l'ombre, ignorée et oubliée de tous. Nous souhaitons donc que l'administration reconnaisse l'implication et le prix qu'a lourdement payé le CPOS. Nous souhaitons donc que les agents soient mis en lumière, félicités et qu'il leur soit remis des témoignages officiels de satisfaction.

Nous savons que la crise sanitaire précède la crise économique et que l'investissement a un coût. Nous demandons donc également une prime COVID 19, pour le personnel ayant assuré cette continuité de service, mais aussi pour ceux qui ont contracté ce virus au sein de l'établissement durant leur service. Car nous n'oublions pas tous ceux qui ne peuvent pas participer à cet élan collectif mais qui en manifesteraient l'intention si leur situation le permettait.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Madame La Directrice, l'expression de mes respectueuses salutations.

Secrétaire Local SLP-FO CPOS
Michael PETIT